

Niveau :						année
Domaine :	DROIT - ÉCONOMIE - GESTION					
Mention :	Préparation aux concours externes Épreuves orales des concours administratifs de catégorie A ou B					
Volume horaire étudiant :	0h	3h	h	h	h	
	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Cours intégrés	Stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	français		anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Anne-Laure CASSARD-VALEMBOIS Philippe JUEN Maîtres de conférences ☎03.80.39.39.12 anne-laure.valembois@u-bourgogne.fr philippe.juen@u-bourgogne.fr	Alexandrine DELBANO ☎03.80.39.53.59 Scolarite-ipag@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Droit, sciences économique et politique

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Préparer les étudiants admissibles aux concours administratifs de catégorie A ou B aux épreuves orales de ces concours.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Être en capacité de se présenter à une épreuve orale des concours administratifs de catégorie A ou B.

Modalités d'accès à l'année de formation :

Tous les étudiants inscrits à l'Université de Bourgogne en formation de premier ou deuxième cycle peuvent accéder à cette préparation à l'oral des concours administratifs de catégorie A ou B.

Droits spécifiques : 120 €

Date limite d'inscription : le 20 mai de l'année universitaire en cours.

Organisation et descriptif des études :

Schéma général des parcours possibles

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 5 et/ou SEMESTRE 6

	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT coeff CC	total coeff
Préparation aux concours administratifs	Préparation à l'entretien oral avec le jury		3	3	0	NÉANT	NÉANT	NÉANT

TOTAL S5 et/ou S6			3	3	0	NEANT	NÉANT	NÉANT
--------------------------	--	--	----------	----------	----------	--------------	--------------	--------------